
B·I·E·N - CH

Basic Income Earth Network – Switzerland

Bulletin N° 2/Eté 2009

Le revenu de base en route pour l'Europe

Symposium à Herzogenrath, 15-16 mai 2009

Le dernier congrès de langue allemande sur le revenu de base à Berlin a été suivi les 15 et 16 mai 2009 à Herzogenrath (Allemagne) d'un symposium international intitulé « le revenu de base en route pour l'Europe ». Les travaux du symposium ont tourné autour de la stratégie à mettre en œuvre pour faire du concept de revenu de base un thème pour toute l'Europe. À côté de contributions plus générales, il faut noter les rapports de Marc de Basquiat (A.I.R.E.) qui a brossé un tableau de la situation en France, de Loek Groot qui en a fait de même pour la Hollande et de Sepp Kusstatscher pour le Tyrol du Sud. En outre, Sascha Liebermann, Léon Segers, Yannick Vanderborght, Michael Opielka et d'autres ont présenté leurs commentaires. Le texte intégral de la contribution de notre vice-président Bernard Kundig (« Le revenu de base, une issue à la crise ») – pour l'instant seulement en allemand, la traduction française est en cours – se trouve sur notre site internet www.revenudebase.ch/de ; tous les textes sont téléchargeables sur le site www.grundeinkommen2009.eu. Enfin, les participants votèrent une résolution à l'attention de la Commission européenne qui propose notamment de mettre le revenu de base à l'étude comme alternative à la politique sociale pratiquée aujourd'hui. On y demande encore que le Parlement européen crée un bureau spécial avec le mandat d'étudier les effets potentiels globaux d'un revenu de base et de préparer des propositions, entres autres dans le sens d'une harmonisation progressive des standards sociaux et fiscaux dans l'UE.

Semaine internationale du revenu de base

La deuxième semaine internationale du revenu de base aura lieu du 14 au 20 septembre 2009. Durant cette semaine de large mobilisation, surtout en Allemagne et en Autriche, se succéderont des manifestations diverses, des récoltes de signatures et autres actions. Pour la Suisse, il n'existe pas (encore) de programme de manifestations ; BIEN-Suisse soutient tous les groupes intéressés à organiser quelque chose dans ce cadre – internet : www.woche-des-grundeinkommens.eu.

International

Manifestations

1-2 octobre 2009 à Ottawa (Canada) : Colloque sur le revenu de base, avec la participation du sénateur Hugh Segal (membre du parlement canadien favorable au revenu de base) et de Jurgen de Wispelaere du Trinity-College à Dublin.

Evènements nationaux

Belgique : Un revenu de base partiel dans le programme des Verts

Les Verts flamands ont intégré un revenu de base partiel dans leur programme politique ; dans une première phase, ce revenu ne serait pas inconditionnel ; l'inconditionnalité complète serait subordonnée à une réduction sensible des inégalités encore présentes. La financement passerait par une imposition du capital et des successions.

Espagne : Une commission du Parlement pour le revenu de base.

Le 28 avril dernier, le parlement espagnol a créé une sous-commission avec le mandat d'étudier les effets d'un revenu de base sur l'économie espagnole. Pour en savoir plus, consulter notre site internet : www.revenudebase.ch/fr

Taiwan : chèques de consommation pour les habitant-e-s

Ce printemps à Taiwan, tous les citoyens ont reçu un chèque de consommation dans le but de soutenir la consommation intérieure. Différents autres pays ont critiqué la pertinence de telles actions pour lutter contre la crise, notamment parce qu'elles vont en direction du revenu de base et démontrent son effet stabilisateur pour la consommation de base.

Le Fond Permanent d'Alaska souffre de la récession

Encore l'été dernier, l'Etat avait calculé le montant le plus élevé pour les habitants-e-s dans l'histoire du fond. Mais peu après, le fond a perdu en quelques mois les 25% de sa valeur (de 40 Mia à 28 Mia d'USD). Normalement, le montant du dividende est calculé sur la base des recettes engrangées par le fonds pendant les cinq dernières années, mais le capital lui-même est intouchable. Les variations du prix du pétrole ont bien sûr un effet majeur sur les finances du fonds. Au moins, l'Etat a décidé d'augmenter la part du fond de toutes les recettes pétrolières de 25% à 50%.

Japon

Le « nouveau parti nippon » a repris le revenu de base dans son programme. Le président de ce parti est un ancien gouverneur de la province Nagano ; il est le seul représentant du parti élu au parlement. En avril, plus de 40 parlementaires ont participé à un séminaire d'étude sur le revenu de base.

Expériences de terrain en Namibie

Fin 2008 en Allemagne, l'expérience de terrain à Otjivero, en Namibie, très remarquée sur le plan international, a donné lieu à une sorte de controverse « germano-allemande » (jusqu'à la première guerre mondiale, la Namibie était une colonie allemande), lors de laquelle l'Institut de recherche économique NEPRU, relayé par le journal namibien de langue allemande « Allgemeine Zeitung », a formulé des critiques à l'encontre du rapport d'évaluation de la coalition-BIG, qui avait la charge du projet. Ainsi, selon la AZ, le NEPRU s'est plaint du fait « que BIG permettait à la plupart des gens de dépenser de l'argent, au lieu de le gagner », sans pour autant parler de l'existence d'emplois réels ou potentiels. Apparemment, c'est aussi le taux d'épargne élevé qui a déplu au NEPRU – les gens non seulement dépensent de l'argent, mais en plus, ils en économisent. Voilà qui semble en effet absolument scandaleux de la part de ces soi-disant pauvres – on pense tout de suite à la campagne menée chez nous contre les parasites sociaux. (Pour mémoire : Le revenu de base de Otjivero se monte à quelques 8 Euro par mois.) – Depuis, il semble que les critiques se sont de nouveau calmées. L'expérience en cours prendra fin à la fin de cette année. Après la démonstration de son succès, la coalition pour le revenu de base revendique son application à tous les pays.

(Sources diverses, entre autres Lettre de Liaison AIRE, BIEN-Newsflash 44-57 ; voir aussi www.basic.income.org)

Suisse

Motion pour une « sécurité de base »

Le 4 mars 2009, la conseillère nationale K. Prelicz-Huber (Parti des Verts) a présenté une motion parlementaire avec 17 autres signatures. Cette motion demande au Conseil fédéral de formuler une loi sur l'octroi d'une garantie de base ou

encore d'existence (pour le texte original, voir www.parlement.ch). Le 6 mai, le Conseil fédéral a pris position. Il propose de voter contre la motion, en se référant à une motion antérieure (Revenu de base assurant l'existence - N 20.6.00, commission spéciale CN 00.016) : Un revenu de base inconditionnel serait trop cher, ne serait pas accompagné de mesures de réinsertion professionnelle et sociale et aurait une influence négative sur le marché du travail. En ce qui concerne la question du financement, le Conseil fédéral s'appuie essentiellement sur la recherche bibliographique de H. Stutz et T. Bauer (2002) et sur les affirmations que cette étude contient (le montant « prohibitif » de redistribution liée au dividende social) et qui ont été réfutées depuis longtemps. Nous en reparlerons dès que la motion sera traitée par le parlement.

Vague de couronnements

Après le grand succès obtenu par son film sur le revenu de base, l'Initiative – Grundeinkommen (revenu de base) de Bâle a lancé une vague de couronnements sous le thème : Si chacun est son propre roi, il n'y a plus besoin de roi. Il s'agit d'une variation originale sur le thème du souverain. D'une manière générale, Daniel Häni et Enno Schmidt se sont engagé très activement dans l'action pour le revenu de base. Pour en savoir plus, il faut aller sur le site internet www.initiative-grundeinkommen.ch. **Attention** : À la suite de malentendus, le nom de domaine www.grundeinkommen.ch est allé à l'Initiative Grundeinkommen. **Il ne mène plus du tout à la page de langue allemande de BIEN-Suisse**, qui pour l'instant ne peut être atteinte directement que sous www.bien-ch.ch.

BIEN-Suisse

Assemblée générale du 6 juin 2009

Elisabeth di Zuzio, qui faisait office de facto de secrétaire de notre association depuis l'automne dernier, a été confirmée à ce poste par le vote de l'AG. Jacques Chevrier a également été élu au comité. Gabriel Barta a démissionné de sa fonction de trésorier, mais reste membre du comité et a accepté de continuer de gérer les comptes ad intérim jusqu'en automne. BIEN-Suisse recherche toujours un successeur compétent pour ce poste. L'assemblée a accepté le rapport d'activité et les comptes. Ensuite, la conseillère nationale K. Prelicz-Huber a présenté la motion dont il a été question plus haut. Pour tous ceux qui s'intéressent au revenu de base, cette initiative est très importante ; nous espérons qu'elle contribuera à mieux faire connaître cette idée tant dans la classe politique que dans la population.

L'après-midi, le prof. Sandro Cattacin, directeur du département de sociologie à l'Université de Genève, a tenu une conférence publique sur le thème « le sens du travail ». À côté du financement, il s'agit là d'une question parmi les plus importantes que soulève le revenu de base inconditionnel : Si dans la société industrielle le développement et le rôle du travail paraissent aller de soi, il n'en va pas de même pour la société postindustrielle. Un résumé de la conférence du prof. Cattacin se trouve sur notre site internet.

Comité

Après l'AG, le comité a fixé les activités principales pour les 12 mois à venir. Au premier plan se trouve la suite à donner à la fructueuse récolte de signatures en faveur d'un article constitutionnel introduisant le revenu de base dans la constitution genevoise (voir ci-dessous). Par ailleurs, le comité prépare un nouveau numéro de la série des Cahiers de BIEN-Suisse, qui devrait être consacré au financement. Le débat parlementaire sur la motion de K. Prelicz-Huber sera également d'une importance primordiale. Enfin, nous comptons continuer la discussion à tous les niveaux autour du thème du revenu de base.

Le revenu de base inscrit dans la nouvelle constitution genevoise ?

Le 19 octobre 2008 dernier, le peuple genevois a élu dans ce but une Assemblée constituante chargée de préparer cette nouvelle loi fondamentale du Canton. Dans ce cadre, BIEN-Suisse a proposé deux articles créant une base constitutionnelle pour l'introduction d'un revenu de base dans le canton. Les deux articles constitutionnels proposés par BIEN-Suisse sont les suivants: 1. De par sa qualité de personne humaine, tout-e habitant-e de Genève a droit aux moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine. 2. L'État se charge de la concrétisation de ce droit par une prestation inconditionnelle.

Cinq cent signatures étaient requises par l'Assemblée Constituante genevoise pour l'examen de la proposition collective faite par BIEN. Ce sont 1876 qui ont été récoltées en moins d'un mois, grâce à l'enthousiasme des membres de BIEN et à la réaction souvent très favorable de la population à cette proposition. L'examen de la proposition par l'Assemblée devrait avoir lieu au cours de l'été. La récolte de signatures s'est déroulée tout au long du mois de juin, avec un stand présent en différents endroits de la ville de Genève. Elle a été l'occasion de découvrir la réaction de la population à l'idée d'un revenu de base inconditionnel et de comprendre comment cette proposition peut s'articuler avec les préoccupations individuelles et sociales.

L'idée du revenu de base inconditionnel, très peu connue de la population, interpelle. La notion d'inconditionnalité amène en effet un bouleversement des représentations traditionnelles basées sur la rentabilité, le mérite et la valorisation de l'activité salariée. Pour certains le revenu de base va inciter à la paresse : « il y en a qui vont en profiter et ne rien faire », « je ne veux pas payer pour les autres ». Pour d'autres, au demeurant tout à fait d'accord avec le principe d'une assurance des besoins fondamentaux de chacun, ce qui dérange est que les riches le touchent aussi alors qu'« ils n'en ont pas besoin ». En réalité, ces critiques adressées au revenu de base sont plutôt le reflet d'un mécontentement dirigé contre le mode de fonctionnement actuel de la protection sociale qui tend à maintenir les personnes assistées dans une situation de dépendance et entraîne des abus du fait de sa conditionnalité. La question du financement revient bien évidemment de façon récurrente. L'idée d'un revenu de base apparaît très souvent aux personnes qui la découvrent comme une utopie irréalisable financièrement. Leur intérêt s'éveille vraiment lorsqu'elles comprennent qu'il s'agit non pas de dépenser plus d'argent mais de gérer autrement les finances destinées aux assurances sociales, de créer des modèles de financement basés sur une fiscalité différente permettant de répartir la richesse créée de manière plus équitable.

Les motivations en faveur d'un revenu de base sont multiples. Pour beaucoup l'introduction d'un revenu de base offrirait la possibilité de mener une activité ayant du sens mais dont la valeur marchande ne permet pas de subvenir à leurs besoins: services à la personne, élever ses enfants, avoir une activité artistique, artisanale, s'engager en faveur de la protection de l'environnement.

Ce que l'on constate c'est que la proposition d'un revenu de base rencontre souvent l'aspiration à une vie différente, moins dépendante des fluctuations du marché économique, et qui mettrait au centre de la société des valeurs de respect : respect de soi, des autres, de son environnement. De nombreuses personnes sont en effet conscientes de la nécessité de trouver une alternative au système actuel afin de relever les défis qui se présentent à notre société et concernent chacun de plus en plus près : crise économique et écologique. Et si le revenu de base ouvrait la voie vers cette alternative ?

Anne-Béatrice Duparc

Un cas concret

Un artiste un peu marginal

Giovanni Battista est un sculpteur âgé de 57 ans, un peu marginal, qui vit seul dans son atelier parce qu'un lieu pour travailler la terre et la pierre, c'est plus important pour lui qu'un vrai logement. Il a vécu de divers emplois peu qualifiés, et maintenant il est au chômage depuis 6 ans. Il reçoit le RMCAS (revenu minimum d'aide sociale), une prestation réservée aux chômeurs de longue durée dans le canton de Genève. Montant : Fr. 2'364.- par mois. Après paiement du loyer et de la caisse maladie, il reste Fr. 1'962.- Cet homme reçoit un revenu suffisant pour vivre.

Mais ce n'est pas sans conditions à remplir : Giovanni doit faire des recherches d'emploi et les prouver auprès de l'Office de l'Emploi; chaque mois il a rendez-vous avec son conseiller du RMCAS. Giovanni joue le rôle de celui qui est motivé pour chercher et accepter avec enthousiasme n'importe quel travail salarié; il doit montrer ses lettres de recherche d'emploi, prouver qu'il a payé son loyer, apporter les factures médicales ou autres qui pourraient éventuellement être prises en charge. Il doit aussi déclarer spontanément tout gain qu'il peut obtenir – sous peine de sanction. Une fois, ô miracle, il a vendu une œuvre pour Fr. 3'000.- ! Avant d'en parler à son conseiller, il a utilisé cette somme pour acheter du matériel de sculpteur et améliorer un peu son atelier/logement...Mais ce n'est pas une dépense prévue par la loi : le service du RMCAS a exigé qu'il rembourse en 10 mensualités retenues sur son revenu. La loi est appliquée. Les abus sont évités.

La plupart des articles de ce bulletin se trouvent également, parmi d'autres informations, sur notre site internet : www.revenudebase.ch

BIEN-Suisse, case postale 58, 1293 Bellevue, E-Mail info@bien-ch.ch